



Région Centre

Direction des Infrastructures et des Transports
Dossier suivi par : Catherine LE BODIC
Tél : 02 38 70 25 51
Nos réf. : DIT/CLB/CLB/ 258-12

CS 1118

Monsieur Franck MARLIN
Député de l'Essonne
Maire d'Etampes
Hôtel de Ville
BP 109
91152 ETAMPES Cedex

Orléans, le **21 JUIN 2011**

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 6 avril dernier, vous appelez mon attention sur la desserte de la gare d'Angerville par les TER Centre pour l'année 2013.

Avant toute chose, je tiens à vous rappeler que la Région Centre est Autorité Organisatrice des TER Orléans-Etampes-Paris, trains qui peuvent desservir les gares de cet axe situées en Ile-de-France à la demande du Syndicat des Transports d'Ile de France. Cette desserte, assurée par la Région Centre pour le compte du STIF, permet à ce dernier de réaliser à moindre coût une desserte ferroviaire performante de ce secteur de l'Essonne.

Comme je vous l'indiquais par mon précédent courrier, la desserte des gares franciliennes pour le service 2013 sera in fine conforme à l'expression de besoins que me fera parvenir le STIF. A ce jour, le STIF m'a fait parvenir deux demandes contradictoires. Dans un premier temps, une demande d'augmentation du nombre d'arrêts m'a été transmise. Dans un second temps, le STIF m'a fait part de sa volonté de diminuer fortement par rapport à 2011 sa contribution financière au TER Centre, au titre des dessertes opérées sur son territoire.

Aussi, vous le comprendrez, j'ai aussitôt alerté le STIF sur ce sujet, ne pouvant financièrement m'engager vis-à-vis de la SNCF sans assurance d'une recette. Je n'ai, malheureusement, toujours pas d'engagement du STIF à ce jour, ni pour la contribution 2012, ni pour la contribution 2013. Je ne peux donc aujourd'hui m'engager à être en mesure de donner une suite favorable à votre demande, malgré toute la bienveillance que je lui accorde.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président du Conseil Régional,
Délégué aux Transports, Infrastructures,
Circulations douces et Intermodalité,



Jean-Michel BODIN